

ENNAKL AUTOMOBILES

Z.I Ariana-Aéroport 1080 Tunis Cedex-B.P :129



INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS (4^{ème} trimestre 2016)

La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2016 :

(En DT)

Désignation	4 ^{ème} Trimestre 2016	4 ^{ème} Trimestre 2015	Au 31/12/2016 (**)	Au 31/12/2015 (*)
Total des revenus (Hors taxes)	93 981 566	88 650 696	359 911 555	316 777 602
Coût d'achat des marchandises vendues	81 015 409	71 365 668	303 131 776	256 648 167
Charges financières	99 406	58 950	101 729	129 142
Produits financiers	1 445 175	1 474 614	10 672 877	9 558 421
Solde de la trésorerie nette fin de période	-	-	69 071 931	71 533 224
Délai moyen de règlement des fournisseurs (***)	-	-	153	163
Nombre d'agences officielles	-	-	25	25
Masse salariale	3 450 616	3 505 555	13 623 791	12 722 578
Effectif fin de période			359	357

Faits saillants :

- Le chiffre d'affaires au 31/12/2016 a atteint 359,911 MD contre 316,777 MD au 31/12/2015, soit une augmentation de 13,6%.
- La hausse des produits financiers est justifiée par une meilleure rentabilité de nos placements à court terme.
- La trésorerie nette de la société s'est élevée à 69,072 MD au 31/12/2016 contre un montant de 71,533 MD au 31/12/2015 soit une régression de 3.4%.

- La société Ennakl Automobiles a réalisé d'excellentes performances au terme de l'année 2016 et conforte sa position de leader des importateurs du secteur automobile avec 15.5% de parts de marché soit 9 370 unités immatriculées enregistrant ainsi une progression de 10% par rapport à l'année 2015.
- Le conseil d'administration d'Ennakl automobiles réuni le 16 Décembre pour l'approbation du budget 2017, a félicité les dirigeants de la société des réalisations de l'année 2016, en les encourageant à poursuivre les efforts fournis afin de réaliser les objectifs fixés dans le cadre du nouveau plan stratégique 2017-2020.

(*) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable définitive**.

(**) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable provisoire**.

(***) Il s'agit du délai moyen de règlement des fournisseurs étrangers.